

TROPHEE SENIORS DE GRANVILLE 2019 – 9 et 10 octobre 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et est conforme au cahier des charges des Trophées seniors FFG 2019.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Trophée ouvert aux joueuses et joueurs amateurs seniors (ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve) de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une fédération reconnue :

- **dont l'index n'est pas supérieur à 15,4 pour les messieurs et 18,4 pour les dames.**
- ayant fait enregistrer pour 2019 auprès de la FFGolf un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé prévu. Pour les joueurs non licenciés de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix et trophées seniors antérieurs.
- **s'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral"** (licenciés FFG seulement, règlement sur l'espace licencié)

L'index pris en compte est celui détenu à la **clôture des inscriptions le jeudi 26 Septembre 2019**. Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

Compte tenu des heures de lever et de coucher du soleil et des impératifs pour la remise des prix, le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 21 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates).

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Nota : 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs seront réservées pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors et attribués par ordre des index.

En cas de dépassement du nombre de compétiteurs, une liste d'attente sera établie pour pallier aux forfaits, le choix des inscrits se fera avec les mêmes priorités que pour la liste des joueurs retenus

Des wild cards (joueurs ou joueuses dont les index sont supérieurs aux limites fixées) pour cette épreuve pourront être validées par la commission sportive du club après accord de la Ligue, dans la limite de 10 compétiteurs et en respectant le nombre maximum du champ total des joueurs, fixé ci-dessus.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le Mercredi 9 Octobre 2019**

2^{ème} jour : **Tour 2 le Jeudi 10 Octobre 2019**

Départage en play-off seulement pour la première place dans chaque série (messieurs et dames) ; sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous pour les autres égalités.

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir au :

Secrétariat du golf de Granville,
1 impasse des Dunes
50290 BREVILLE SUR MER

au plus tard le Jeudi 26 Septembre 2019 à minuit, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le golf de Granville (voir sur le site du golf) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie la Commission Sportive du Golf de Granville se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Forfaits acceptés jusqu'au lundi 7 Octobre 2019 minuit, au-delà les droits d'inscription ne sont pas remboursés.

PRIX

La remise des prix aura lieu le jeudi 10 octobre 2019 en fin d'après-midi au club-house (horaire sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).